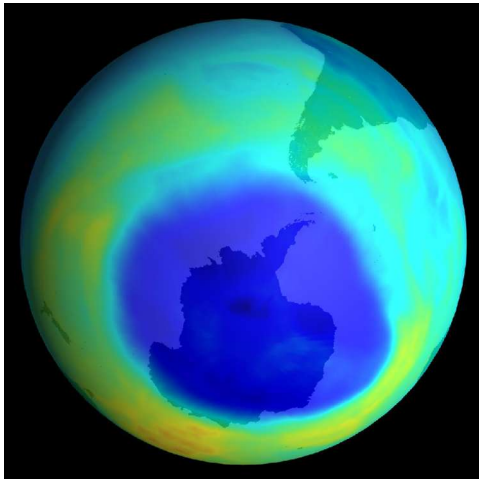




Environnement

Etre éco-consommateur



Trou record
dans la couche d'ozone en antarctique

source NASA : www.notre-planete.info

Pour ORGECO, consommer bien, c'est vivre mieux ! Cette référence à la qualité de vie rejoint notre préoccupation d'une consommation durable respectueuse du concept réunissant l'économie, l'éthique, et l'environnement.

Compte tenu des différents évènements concernant la crise bovine et autres avatars de la consommation, **la méfiance du consommateur a eu un impact sur les filières professionnelles** ce qui a conduit leurs responsables à regagner la confiance perdue et prendre conscience que plus rien ne serait comme avant.

Regagner la confiance passe tout d'abord par une information sur la **traçabilité**, thème auquel l'ORGECO est particulièrement attachée.

Par la traçabilité et un **étiquetage détaillé** sur la nature et la composition des produits et des emballages, le consommateur sera à même de procéder à l'acte d'achat en toute confiance.

Pour ORGECO, c'est l'émergence de **l'éco-consommateur**.

Une " réflexion sur le produit " a d'ailleurs été menée et diffusée dans notre magazine CONSO Service n°19.

Etre éco-consommateur aujourd'hui c'est comprendre et valider ou non tel ou tel produit par rapport **aux conditions de sa fabrication et son impact sur l'environnement**.

Les labels officiels de qualité contribuent à donner aux consommateurs une image saine et bonne pour la santé et à favoriser le développement des entreprises engagées dans l'observation d'un cahier des charges, garant de la bonne réalisation et du respect du conditionnement.

Une prise de conscience planétaire est entrain d'émerger face à l'ensemble des conséquences de la mondialisation des pollutions.



ORGECO s'engage dans le domaine de la **consommation durable** et participe aux travaux du **Conseil National de la Consommation** sur :

les sceaux et labels de confiance sur internet, l'Agence Bio, le programme national nutrition-santé-comité de pilotage permanent, l'INC : Institut de la Consommation, le Conseil national de l'emballage, l'Agro alimentaire de nutrition, ainsi qu'aux travaux de **Qualité France**, du Conseil national de l'Alimentation, de l'AFNOR, de l'**AFSSA** : l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, et au **Ministère des transports à la Direction de la prévention des pollutions et des risques**.

Le premier pilier de notre action est la **concertation** avec les professionnels, élargie à la médiation, l'information, les actions spécifiques, les échanges,afin d'éviter les litiges.

Le second pilier est la réalisation de **partenariats** avec les différents acteurs de la consommation.

Le troisième pilier demeure la **défense des consommateurs** en cas de conflits.

Concernant le projet de Charte de l'environnement, l'ORGECO se positionne favorablement pour que "*chacun ait le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé et que toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement*".

Pierre MARX
Vice-président
Responsable communication